

NANTES  
SAINT-HERBLAIN  
INDRE  
SAUTRON  
ORVAULT  
COUÉRON  
LA CHAPELLE-SUR-ERDRE  
CARQUEFOU  
SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE  
THOUARÉ-SUR-LOIRE  
MAUVES-SUR-LOIRE  
BASSE-GOULAINÉ  
SAINT-SÉBASTIEN-SUR-LOIRE  
VERTOU  
REZÉ  
LES SORINIÈRES  
BOUGUENAIS  
SAINT-AIGNAN-DE-GRAND-LIEU  
BOUAYE  
LA MONTAGNE  
BRAINS  
SAINT-LÉGER-LES-VIGNES  
SAINT-JEAN-DE-BOISEAU  
LE PELLERIN

# Plan Local d'Urbanisme métropolitain

Conseil de développement de Nantes Métropole  
25 février 2016

Présentation du projet de PADD



## Déroulé de la réunion

### *1ère partie : Le projet de PADD*

- **Rappel de la méthode : articulation PLUm PLH PDU, co-construction**
- **Les 3 défis**
- **Les grandes axes du projet spatial de développement**
- **La participation citoyenne dans la construction du PADD (vidéo)**
- **Présentation du projet de PADD et de ses déclinaisons par territoire**
  - Les orientations stratégiques pour une métropole de la transition écologique
  - Les orientations stratégiques pour une métropole attractive et rayonnante
  - Les orientations stratégiques pour une métropole rapprochée, mixte, active et solidaire
  - La déclinaison par territoire

### *2ème partie : les Orientations d'Aménagement et de Programmation envisagées*

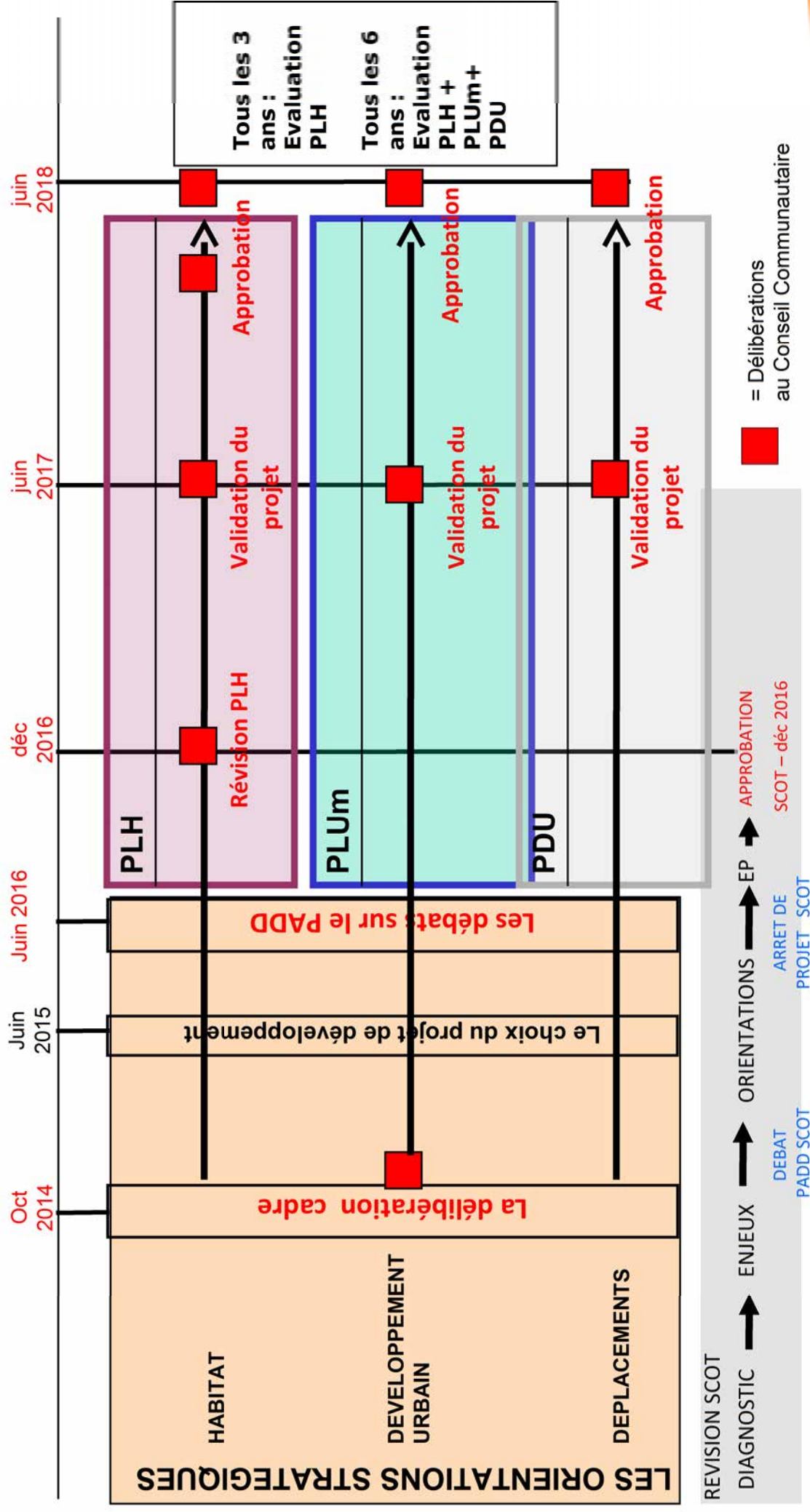
- les OAP thématiques
- les OAP sectorielles

### *3ème partie : Les grands principes de la participation citoyenne – phase réglementaire*

# Rappel de la méthode

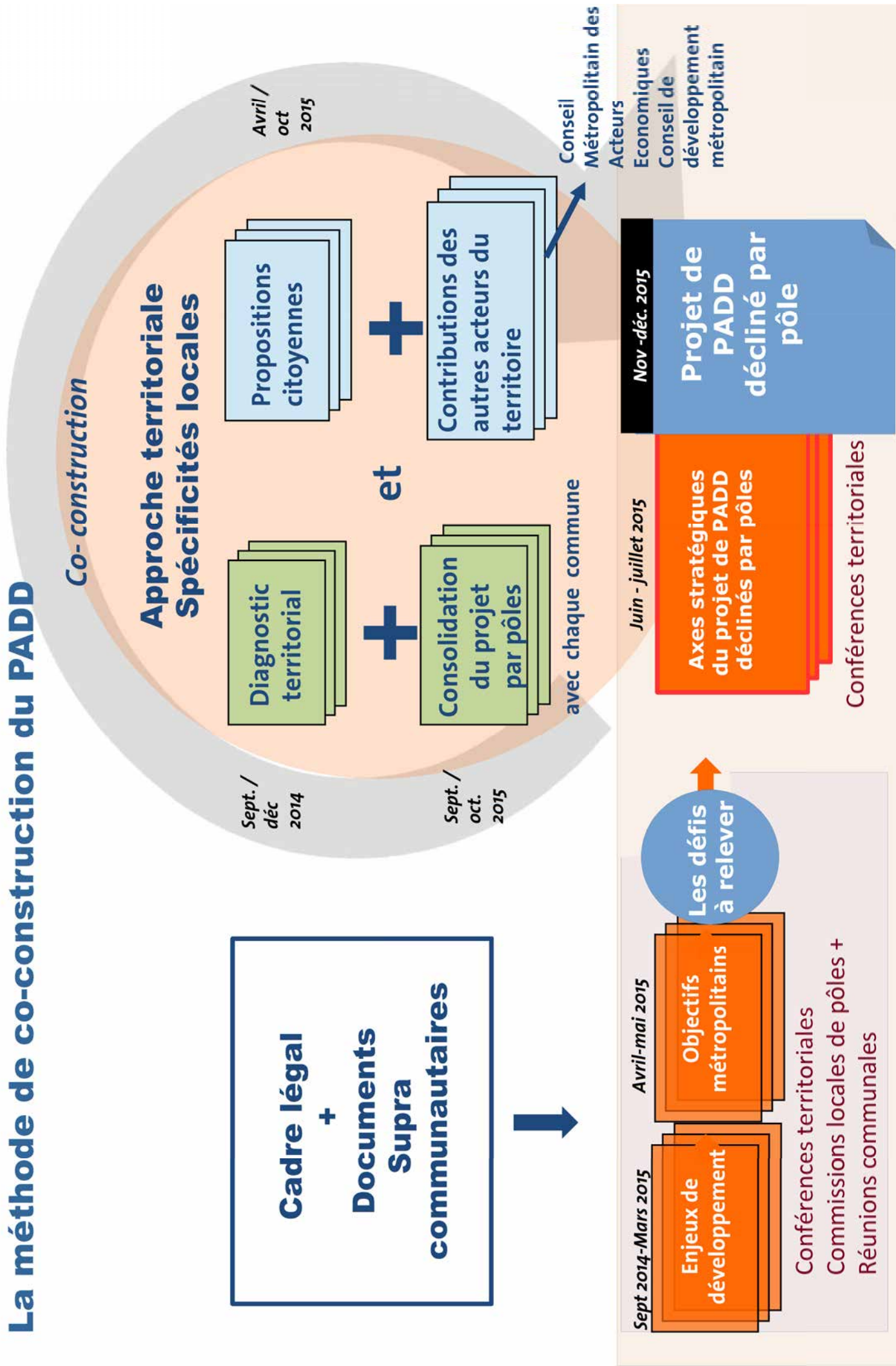
# L'articulation PLUm – PLH - PDU

## horizon 2030



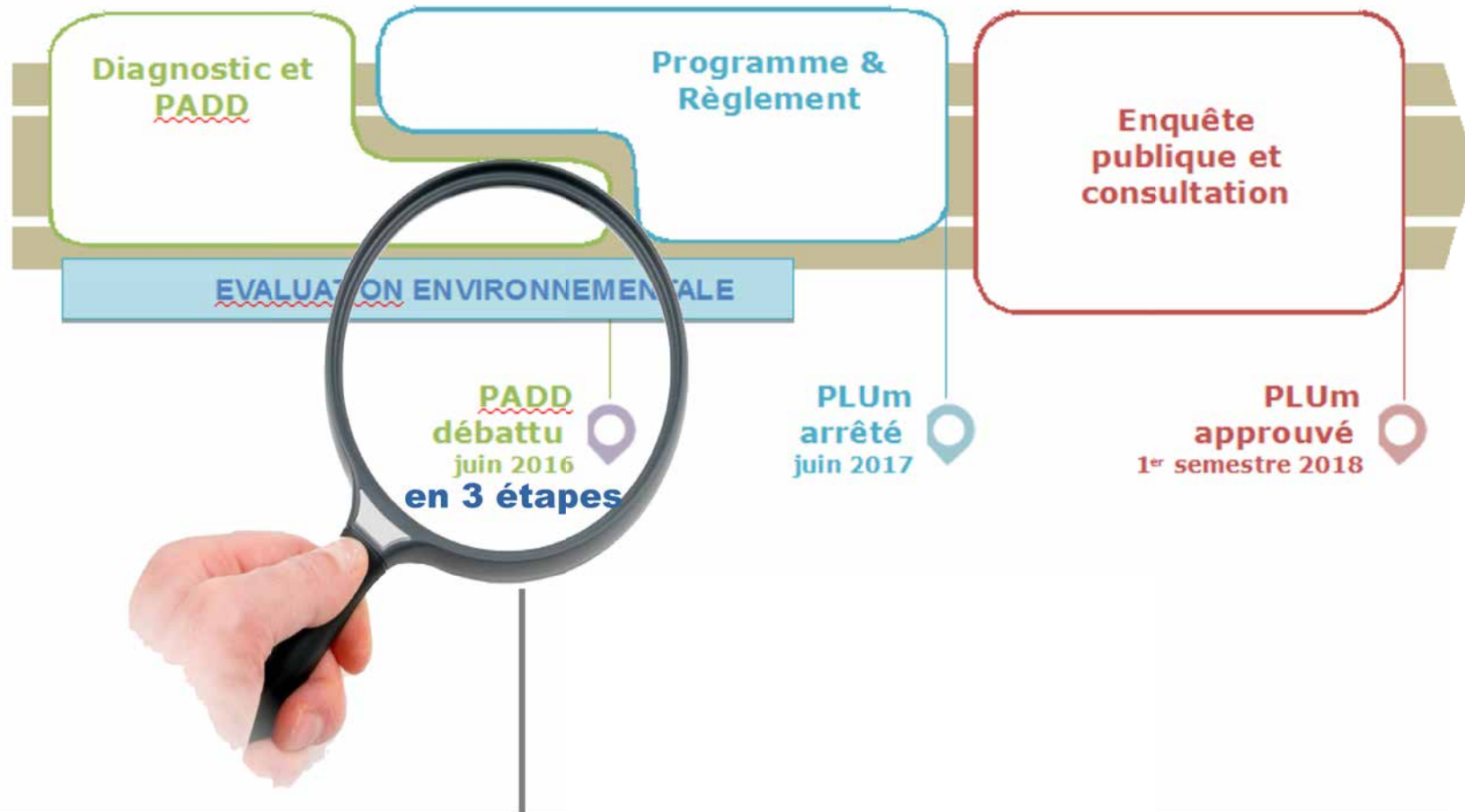


# La méthode de co-construction du PADD



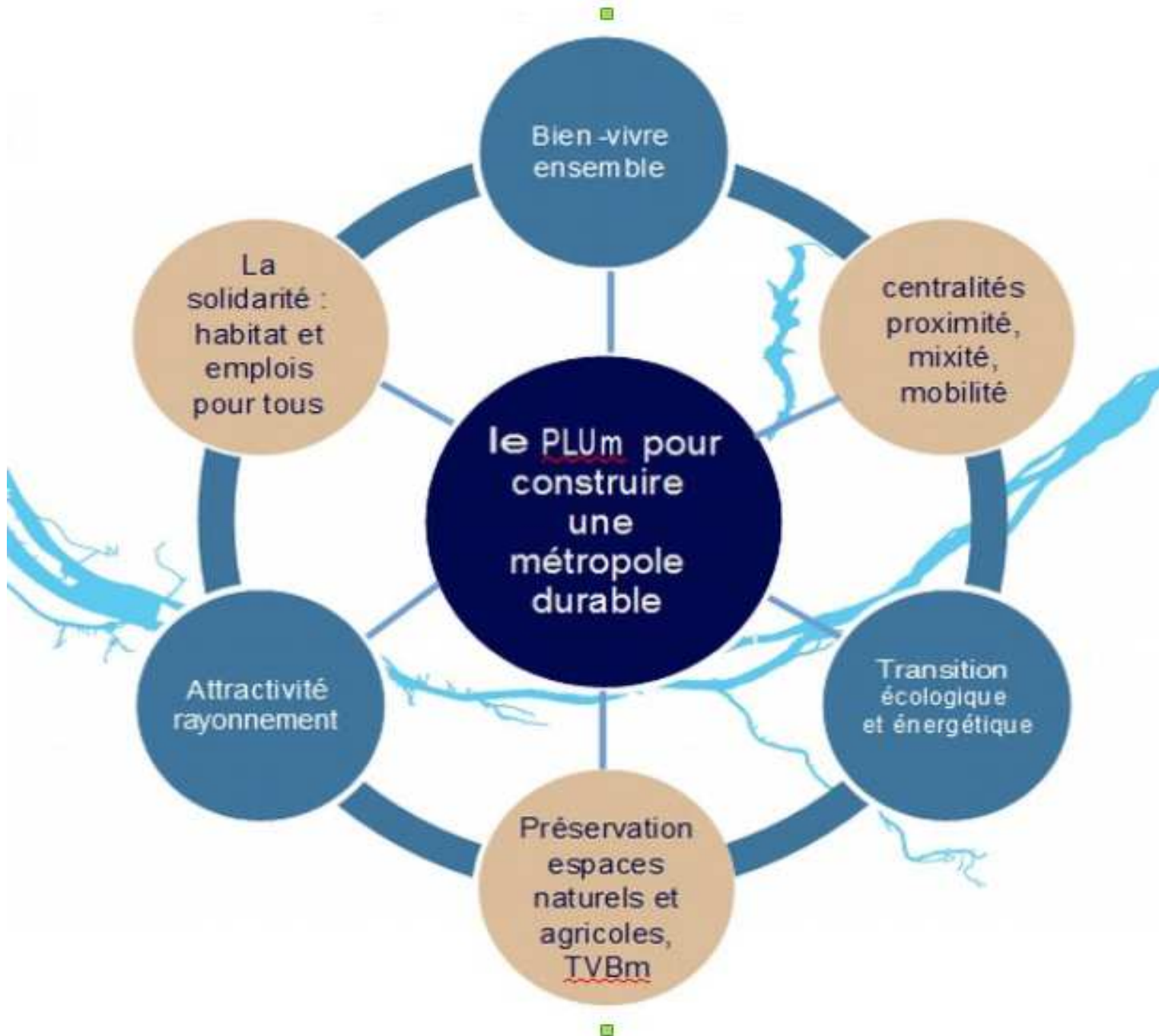
## Construction du projet de territoire

# Calendrier de finalisation du PADD et de ses déclinaisons territoriales



# **Les défis du projet métropolitain à l'horizon 2030**

# Les défis à relever pour une métropole durable à 2030



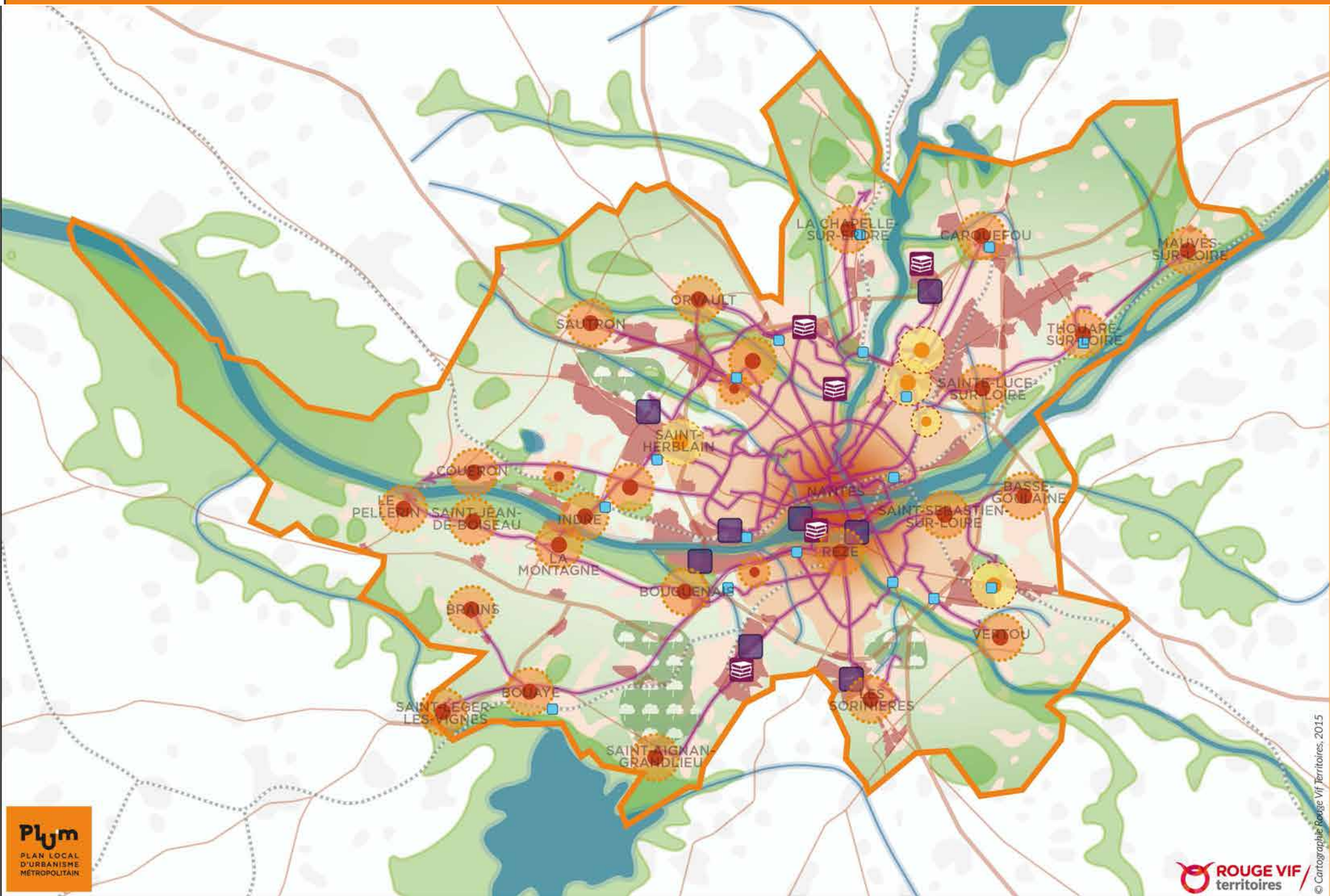


# La participation citoyenne dans la construction du PADD (vidéo)



# **Les grands axes du projet spatial de développement**

# SPATIALISATION DU PROJET MÉTROPOLITAIN À L'HORIZON 2030



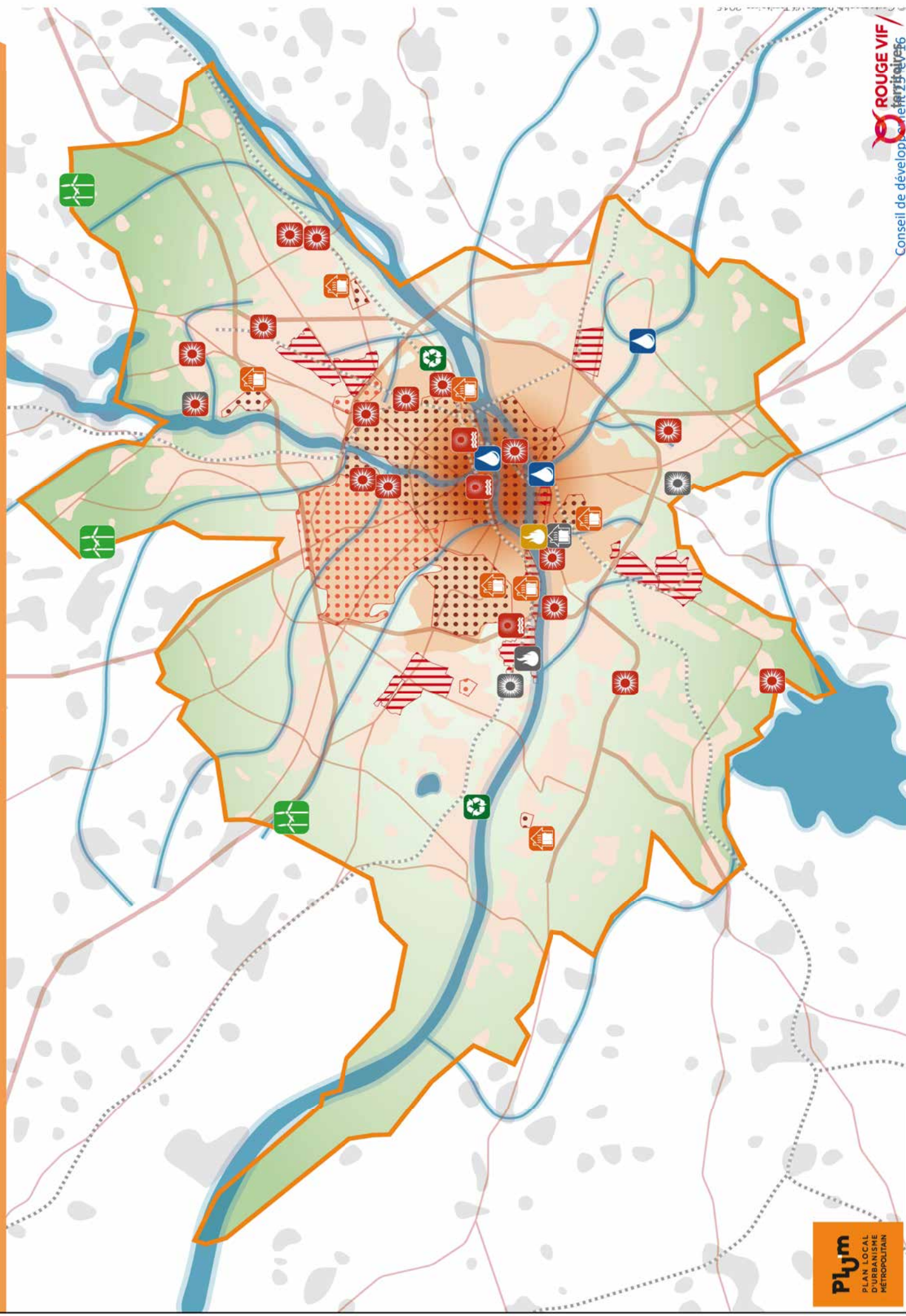
# **Le projet de PADD**

**Les orientations stratégiques pour  
une métropole de la transition  
énergétique et écologique**



# FAIRE DE LA MÉTROPOLE UN TERRITOIRE DE RÉFÉRENCE DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

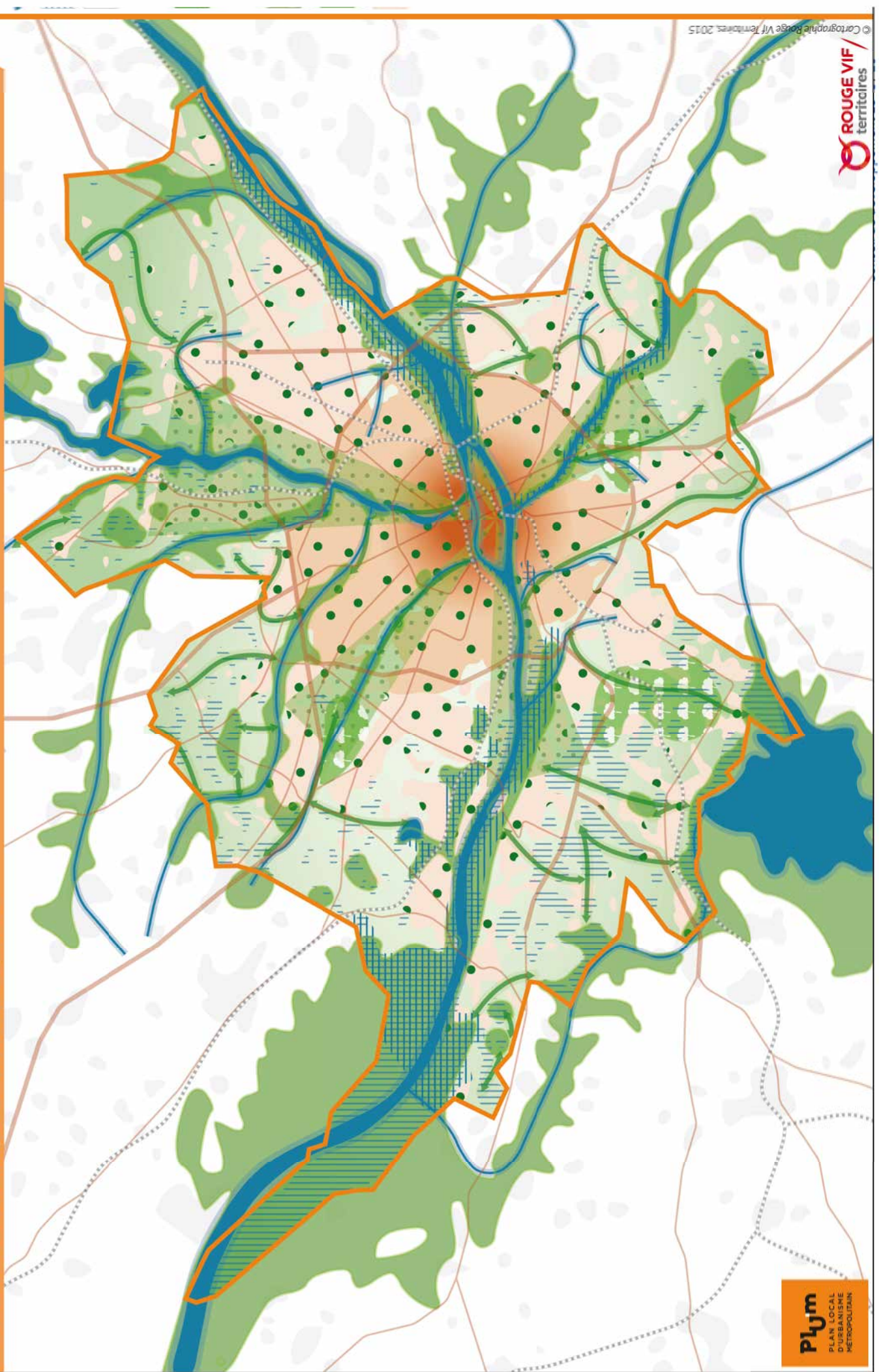
*Promouvoir la sobriété et l'efficacité énergétiques*





# FAIRE DE LA MÉTROPOLE UN TERRITOIRE DE RÉFÉRENCE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

*Dessiner la métropole dans son jardin*



# **Le projet de PADD**

**Les orientations stratégiques pour  
une métropole attractive et  
rayonnante**



# Pôle métropolitain Nantes Saint-Nazaire

## Développer les mobilités en favorisant l'ouverture à l'international, les connexions entre les territoires et la proximité au quotidien

**Document de travail**  
12 octobre 2015



**Renforcer l'accessibilité de Nantes Saint-Nazaire**

- Développer l'axe Nantes Saint-Nazaire en s'appuyant sur le corridor estuarien mer, fleuve, terre, fer (réseau ferroviaire, réseau routier majeur, transport fluvial, cyclotourisme)
- Assurer le rayonnement du territoire à toutes les échelles (TGV, aéroports actuels et projet, Grand Port Maritime, projet ferroviaire LNOBPL...)

**Relier les territoires grâce aux transports collectifs**

- S'appuyer sur les réseaux urbains structurants
- Structurer une offre interurbaine performante
  - Ferroviaire
  - Autocar à Haut Niveau de Service
  - Anciennes lignes ferrées à préserver
- Renforcer les pôles d'échanges et les points de connexion
- Faciliter les complémentarités d'offres et de services

**Renforcer la proximité pour développer les modes actifs**

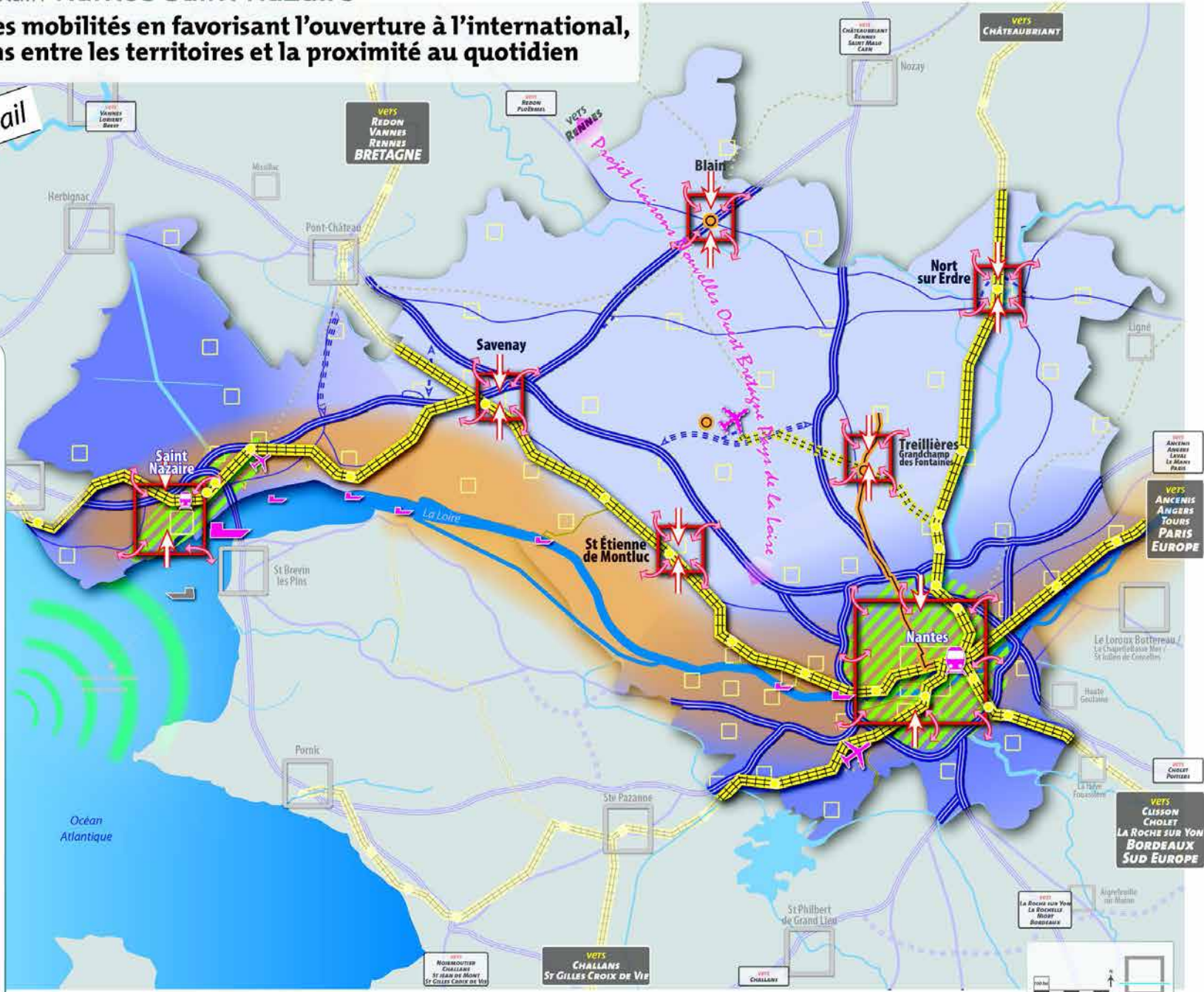
- Diversifier les fonctions des polarités de l'armature urbaine pour développer la ville des courtes distances
- Intensifier le développement de la marche à pied et du vélo dans et vers les centralités

**Favoriser un usage raisonné de la voiture**

- Optimiser les infrastructures routières existantes
- Favoriser les nouvelles pratiques et usages de la voiture (parcs-relais, aires de co-voiturage)

**Accompagner les changements à venir**

- Utiliser les potentialités du territoire pour alimenter en énergie verte les véhicules de demain (éolien, méthane, énergies marines...)

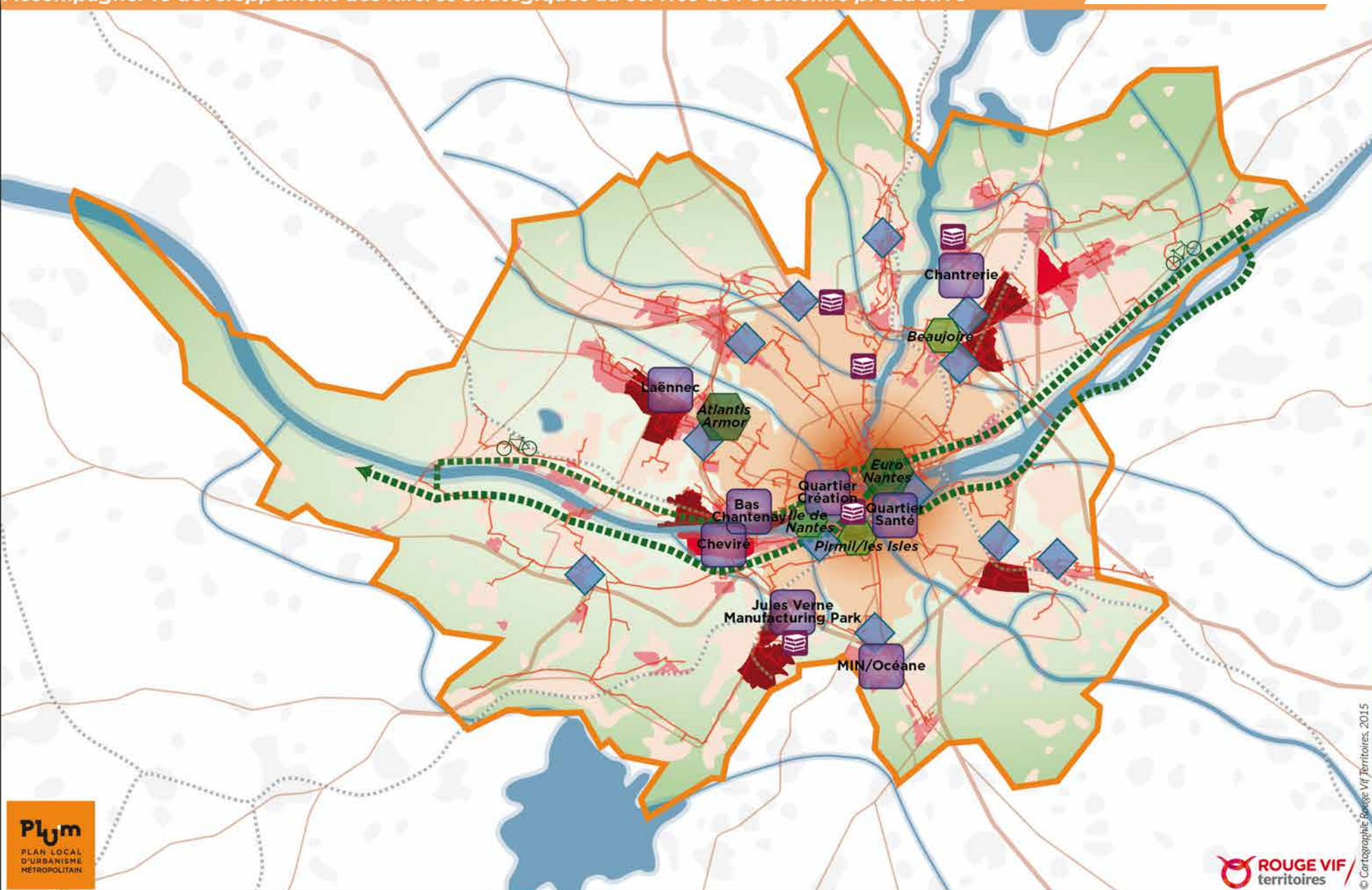


Source : Pôle métropolitain Nantes Saint-Nazaire - AURAN  
septembre 2015



# RENFORCER L'ATTRACTIVITE INTERNATIONALE DE LA METROPOLE

Accompagner le développement des filières stratégiques au service de l'économie productive



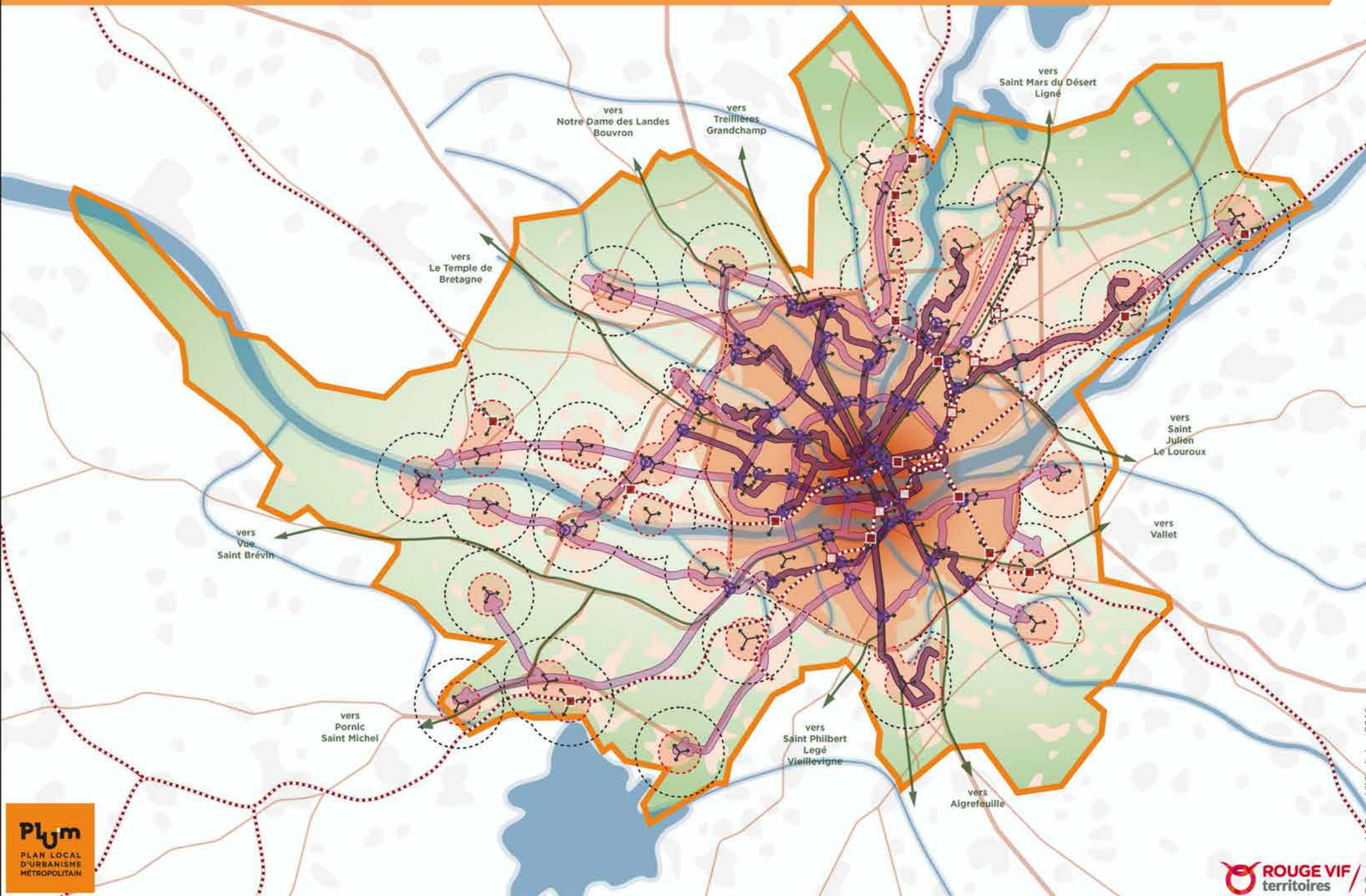
## **Le projet de PADD**

**Les orientations stratégiques  
pour une métropole rapprochée,  
mixte, active et solidaire**



# ARTICULER DEVELOPPEMENT URBAIN ET DEPLACEMENTS

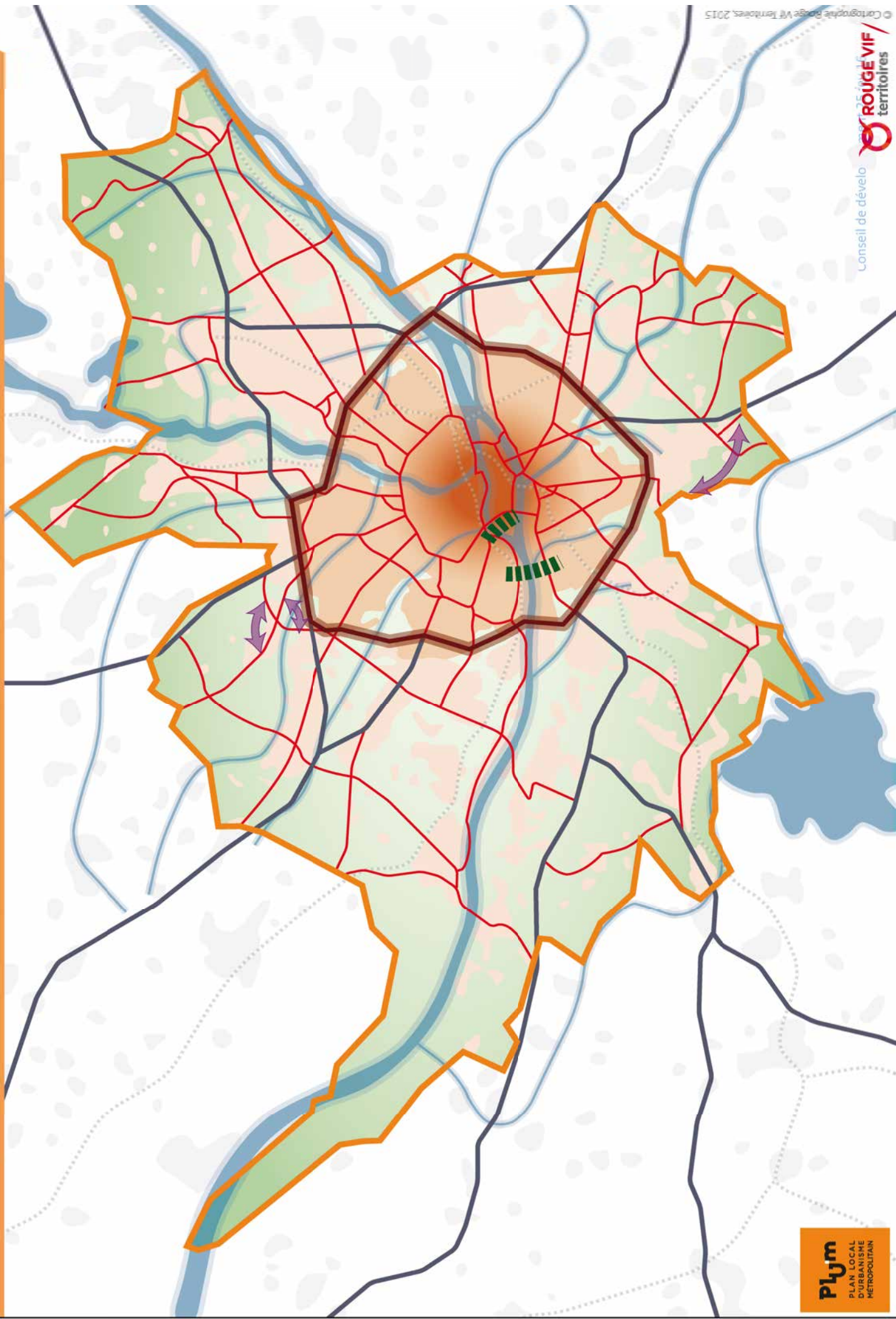
Prioriser le développement urbain pour atteindre les objectifs de parts modales





# STRUCTURER LE RÉSEAU VIAIRE

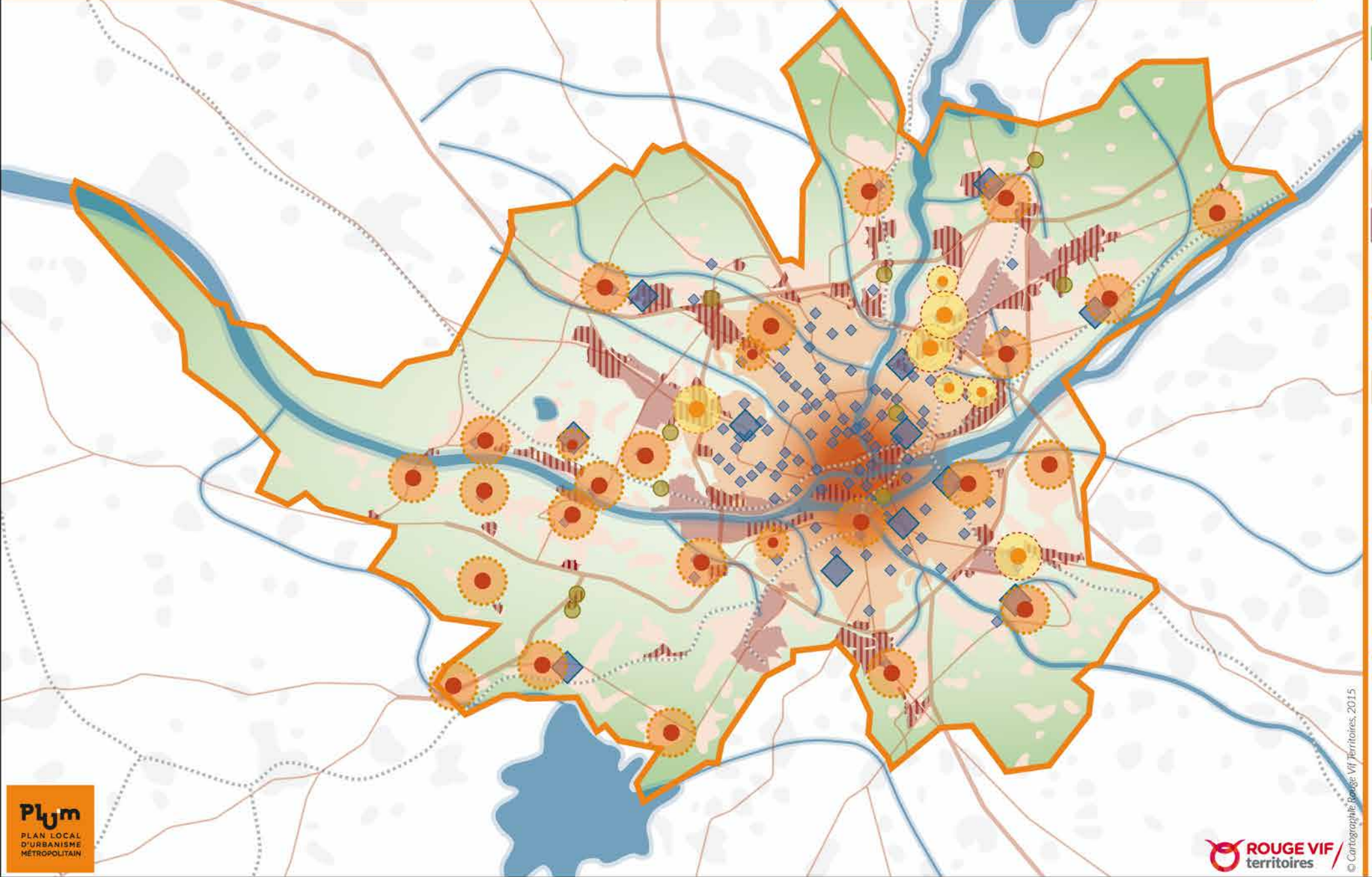
Assurer une place pour tous les modes





# RENFORCER L'ÉCONOMIE MÉTROPOLITAINE DE PROXIMITÉ

Assurer le maillage territorial et la diversité des activités économiques au service de l'emploi pour tous







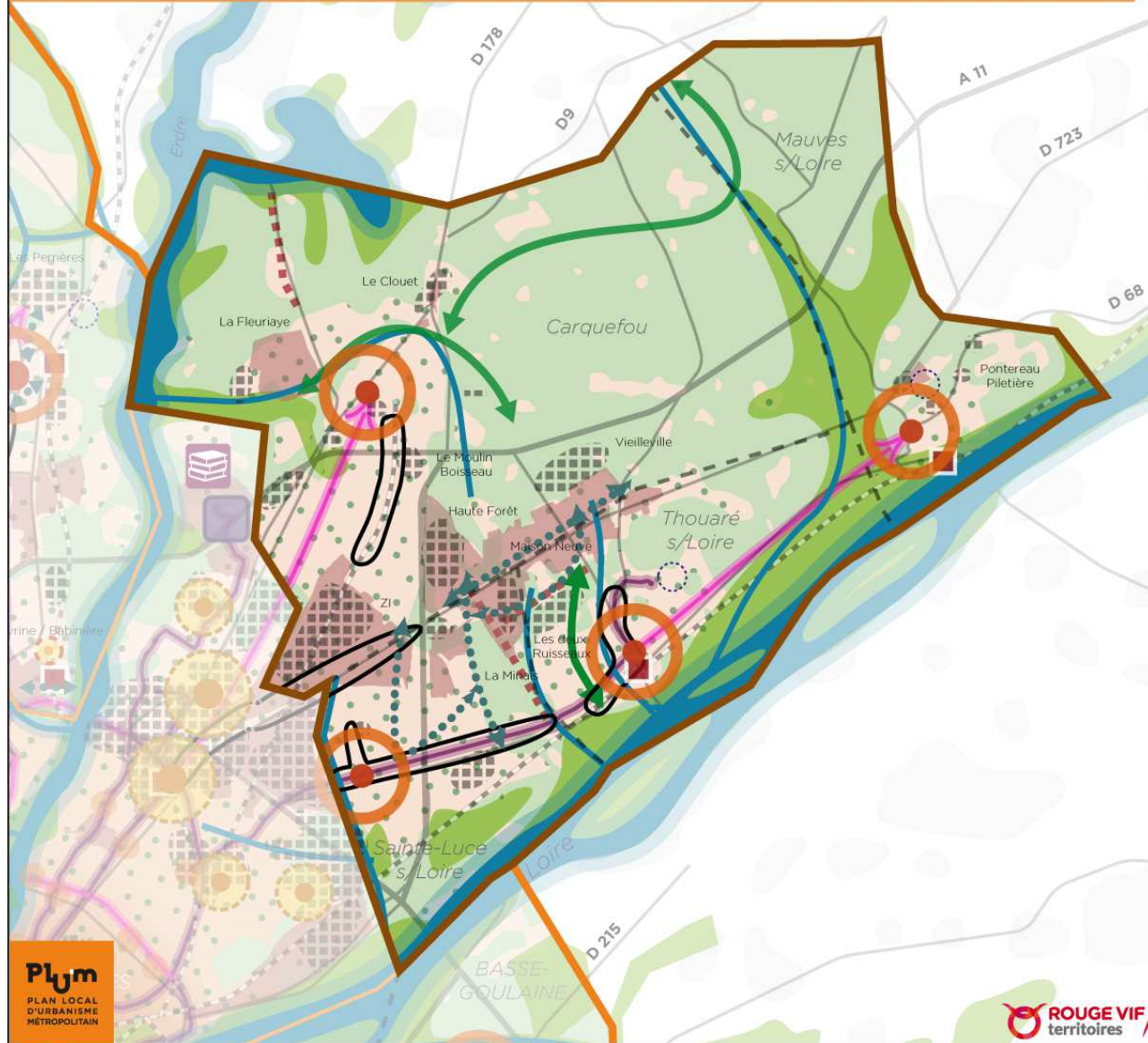
# **Le projet de PADD**

## **Les déclinaisons par territoire**



# SPATIALISATION DU PROJET MÉTROPOLITAIN À L'HORIZON 2030

## Territoire Erdre-et-Loire



### Dessiner la métropole dans son jardin

- Valoriser les cours d'eau
- Protéger et développer les espaces agricoles, naturels et forestiers
- Préserver et restaurer les réservoirs de biodiversité
- Préserver et restaurer les corridors écologiques
- Accompagner les projets de forêt urbaine
- Développer la nature en ville

### Rendre possible la mise en oeuvre des projets économiques d'envergure métropolitaine porteurs d'emplois

- Assurer la réalisation des grands projets structurants
- Inscrire les sites universitaires dans la dynamique métropolitaine
- Renforcer les sites d'activités existants dont le socle industriel et logistique

### Organiser la métropole rapprochée

#### Développer une métropole compacte, mixte et active

Prioriser le développement et le renouvellement urbain dans les centralités

- Renforcer les centralités communales et centralités de quartiers
- Accompagner l'émergence de nouvelles centralités communales et de quartier

Prioriser le développement et le renouvellement urbain dans les corridors des axes de mobilités structurants

Accompagner la dynamique urbaine

- Projets de renouvellement, projets en cours et zones d'extension
- Anticiper les besoins futurs

#### Organiser un réseau maillé pour toutes les mobilités

- Conforter le réseau de transports collectifs existants
- Développer le réseau de transports collectifs structurants
- Valoriser les pôles d'échanges multimodaux support de développement urbain
- Compléter le réseau de voiries
- Développer le réseau des itinéraires piétons et vélos

OBJECTIFS DU POLE

HORIZON 2030

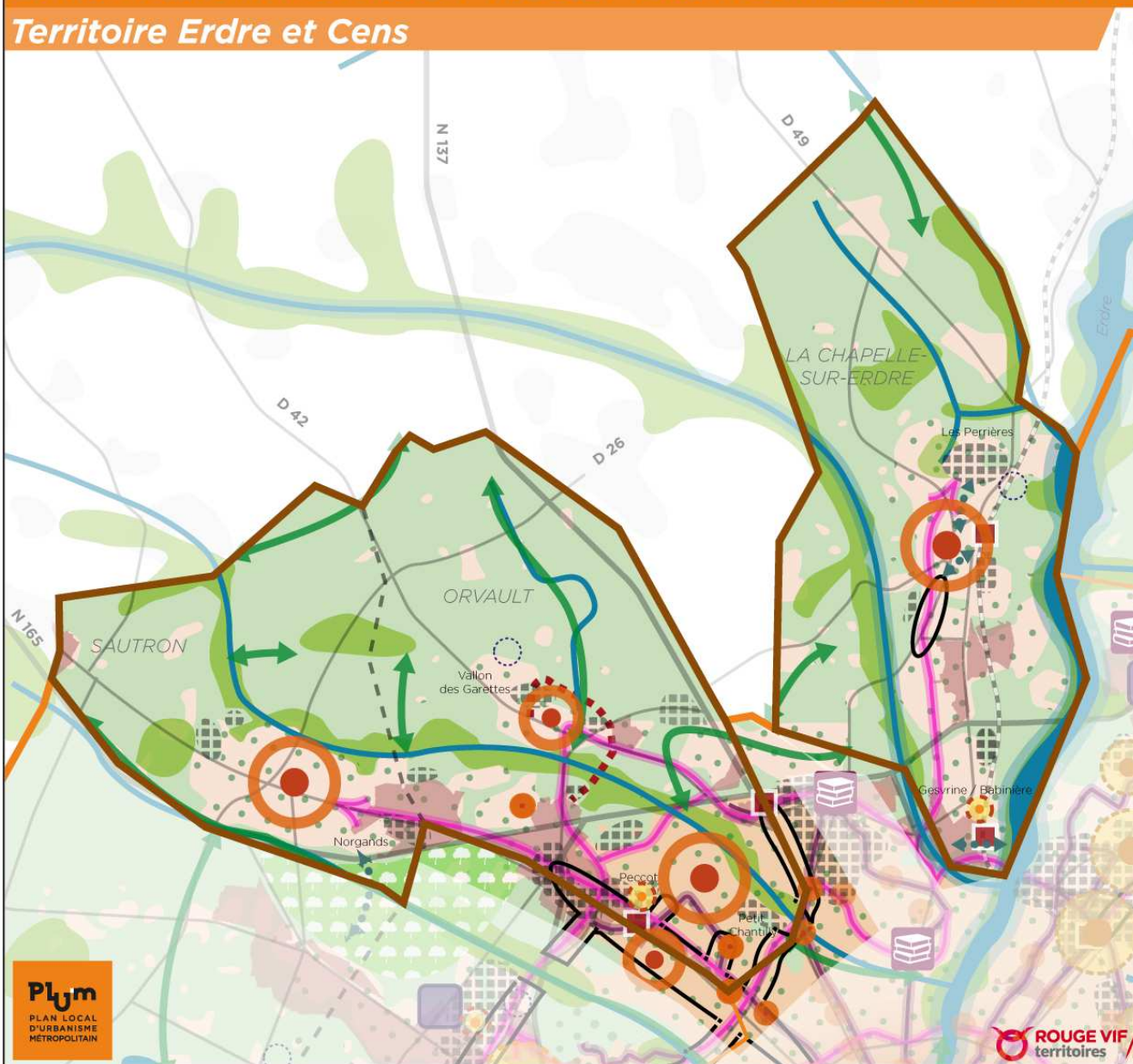
465 à 505 logements à produire par an

4 500 à 5 500 emplois à créer d'ici 2030



# SPATIALISATION DU PROJET MÉTROPOLITAIN À L'HORIZON 2030

## Territoire Erdre et Cens



### Dessiner la métropole dans son jardin

- Valoriser les cours d'eau
- Protéger et développer les espaces agricoles, naturels et forestiers
- Préserver et restaurer les réservoirs de biodiversité
- Préserver et restaurer les corridors écologiques
- Accompagner les projets de forêt urbaine
- Développer la nature en ville

### Rendre possible la mise en oeuvre des projets économiques d'envergure métropolitaine porteurs d'emplois

- Assurer la réalisation des grands projets structurants
- Inscrire les sites universitaires dans la dynamique métropolitaine
- Renforcer les sites d'activités existants dont le socle industriel et logistique

### Organiser la métropole rapprochée

#### Développer une métropole compacte, mixte et active

Prioriser le développement et le renouvellement urbain dans les centralités

- Renforcer les centralités communales et centralités de quartiers
- Accompagner l'émergence de nouvelles centralités communales et de quartier

Prioriser le développement et le renouvellement urbain dans les corridors des axes de mobilités structurants

Accompagner la dynamique urbaine

- Projets de renouvellement, projets en cours et zones d'extension
- Anticiper les besoins futurs

#### Organiser un réseau maillé pour toutes les mobilités

- Conforter le réseau de transports collectifs existants
- Développer le réseau de transports collectifs structurants
- Valoriser les pôles d'échanges multimodaux support de développement urbain
- Compléter le réseau de voiries
- Développer le réseau des itinéraires piétons et vélos

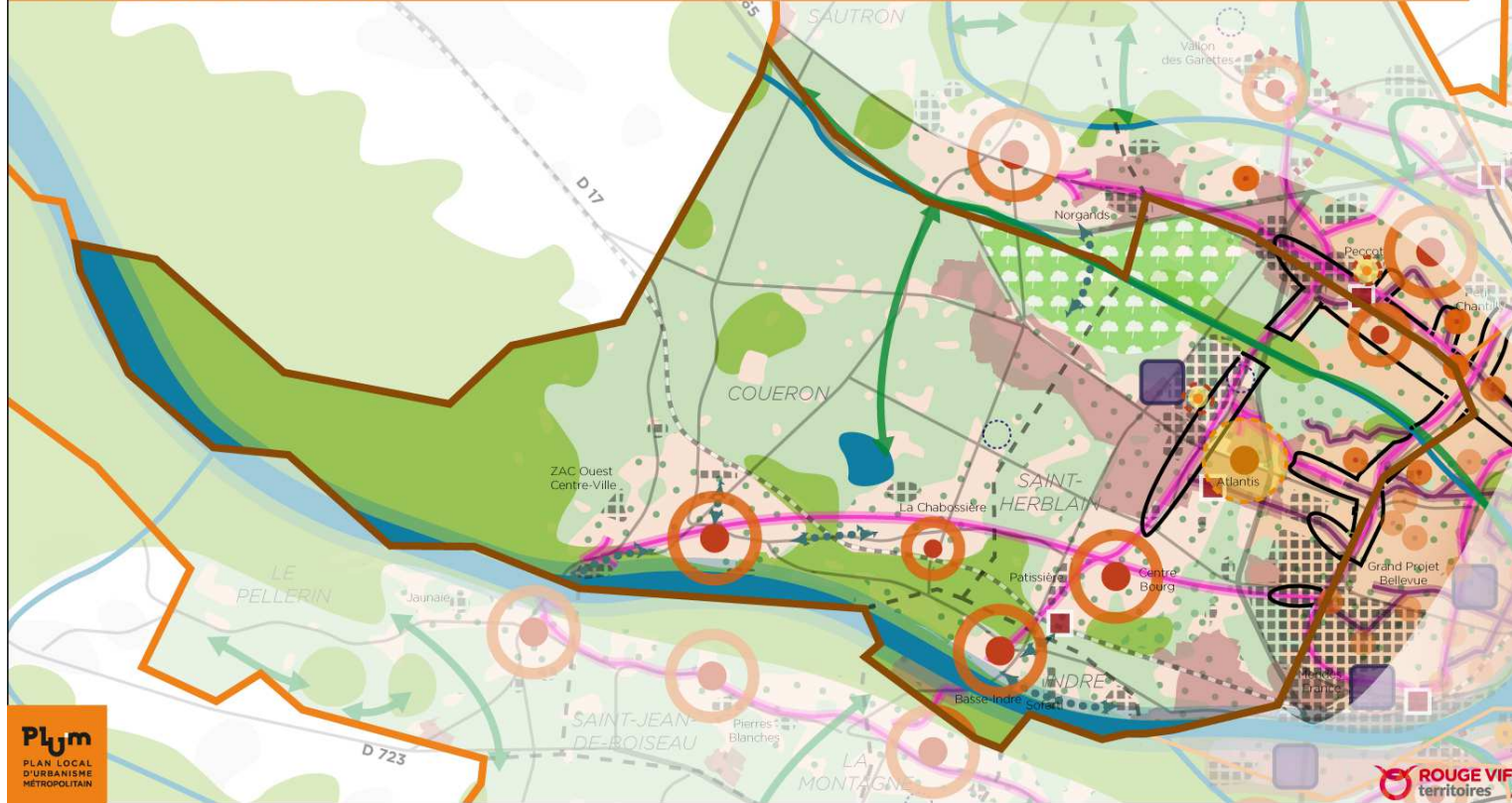
**OBJECTIFS DU POLE**  
**HORIZON 2030**

430 à 460 logements à produire par an  
3 000 à 4 000 emplois à créer d'ici 2030



# SPATIALISATION DU PROJET METROPOLITAIN A L'HORIZON 2030

Territoire Loire-Chézine



## Dessiner la métropole dans son jardin

- Valoriser les cours d'eau
- Protéger et développer les espaces agricoles, naturels et forestiers
- Préserver et restaurer les réservoirs de biodiversité
- Préserver et restaurer les corridors écologiques
- Accompagner les projets de forêt urbaine
- Développer la nature en ville

## Rendre possible la mise en oeuvre des projets économiques d'envergure métropolitaine porteurs d'emplois

- Assurer la réalisation des grands projets structurants
- Inscrire les sites universitaires dans la dynamique métropolitaine
- Renforcer les sites d'activités existants dont le socle industriel et logistique

## Organiser la métropole rapprochée

**Développer une métropole compacte, mixte et active**  
Prioriser le développement et le renouvellement urbain dans les centralités

- Renforcer les centralités communales et centralités de quartiers
- Accompagner l'émergence de nouvelles centralités communales et de quartier
- Prioriser le développement et le renouvellement urbain dans les corridors des axes de mobilités structurants

Accompagner la dynamique urbaine

- Projets de renouvellement, projets en cours et zones d'extension
- Anticiper les besoins futurs

## Organiser un réseau maillé pour toutes les mobilités

- Conforter le réseau de transports collectifs existants
- Développer le réseau de transports collectifs structurants
- Valoriser les pôles d'échanges multimodaux support de développement urbain
- Compléter le réseau de voiries
- Développer le réseau des itinéraires piétons et vélos



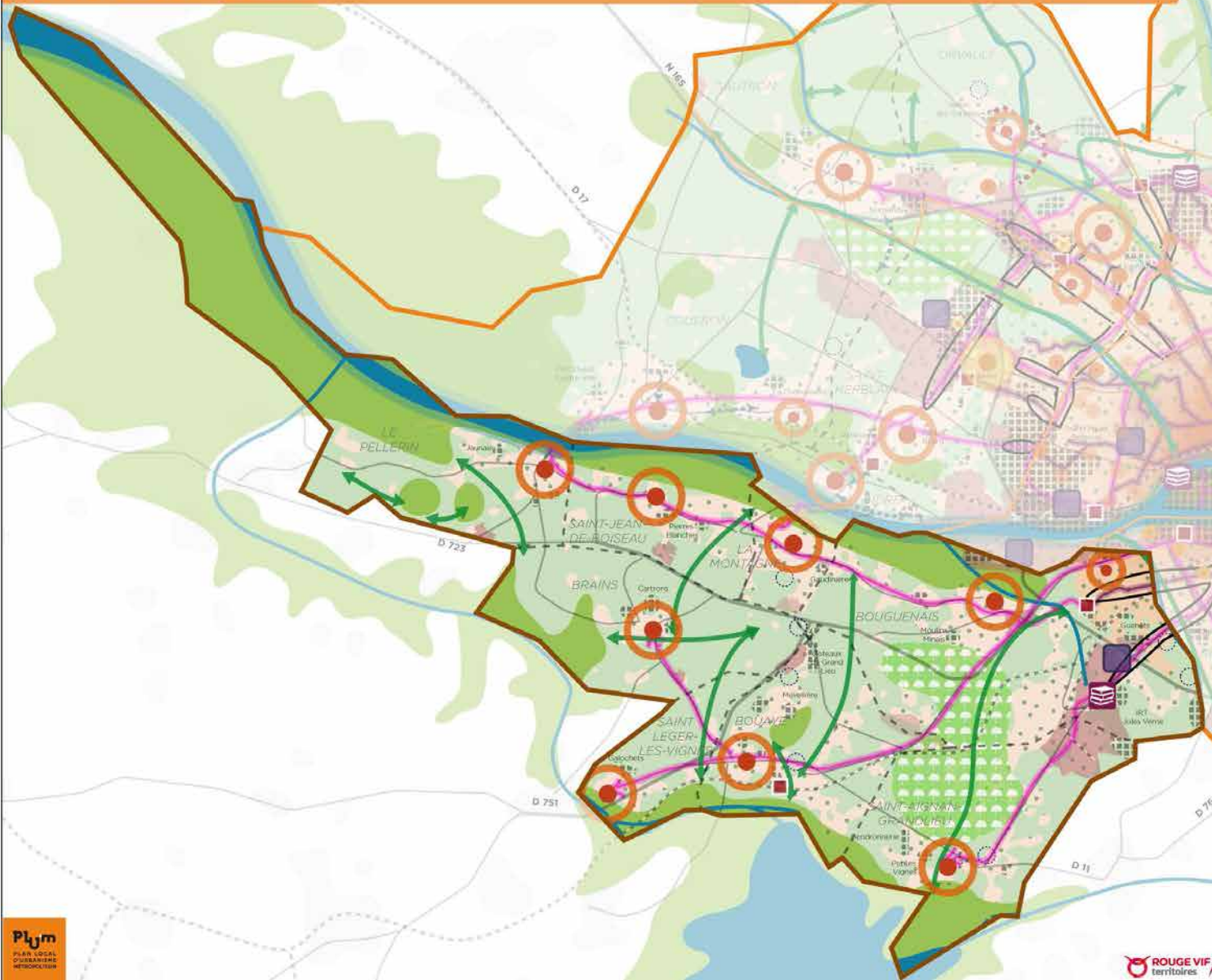
**OBJECTIFS DU POLE**  
**HORIZON 2030**

710 à 809 logements à produire par an  
8 000 à 9 000 emplois à créer d'ici 2030  
dont 1 500 emplois liés aux grands projets



# SPATIALISATION DU PROJET MÉTROPOLITAIN À L'HORIZON 2030

## Territoire Sud-Ouest



### Dessiner la métropole dans son jardin

- Valoriser les cours d'eau
- Protéger et développer les espaces agricoles, naturels et forestiers
- Préserver et restaurer les réservoirs de biodiversité
- Préserver et restaurer les corridors écologiques
- Accompagner les projets de forêt urbaine
- Développer la nature en ville

### Rendre possible la mise en oeuvre des projets économiques d'envergure métropolitaine porteurs d'emplois

- Assurer la réalisation des grands projets structurants
- Inscrire les sites universitaires dans la dynamique métropolitaine
- Renforcer les sites d'activités existants dont le socle industriel et logistique

### Organiser la métropole rapprochée

#### Développer une métropole compacte, mixte et active

Prioriser le développement et le renouvellement urbain dans les centralités

- Renforcer les centralités communales et centralités de quartiers
- Accompagner l'émergence de nouvelles centralités communales et de quartier
- Prioriser le développement et le renouvellement urbain dans les corridors des axes de mobilités structurants

#### Accompagner la dynamique urbaine

- Projets de renouvellement, projets en cours et zones d'extension
- Anticiper les besoins futurs

### Organiser un réseau maillé pour toutes les mobilités

- Conforter le réseau de transports collectifs existants
- Développer le réseau de transports collectifs structurants
- Valoriser les pôles d'échanges multimodaux support de développement urbain
- Compléter le réseau de voiries
- Développer le réseau des itinéraires piétons et vélos



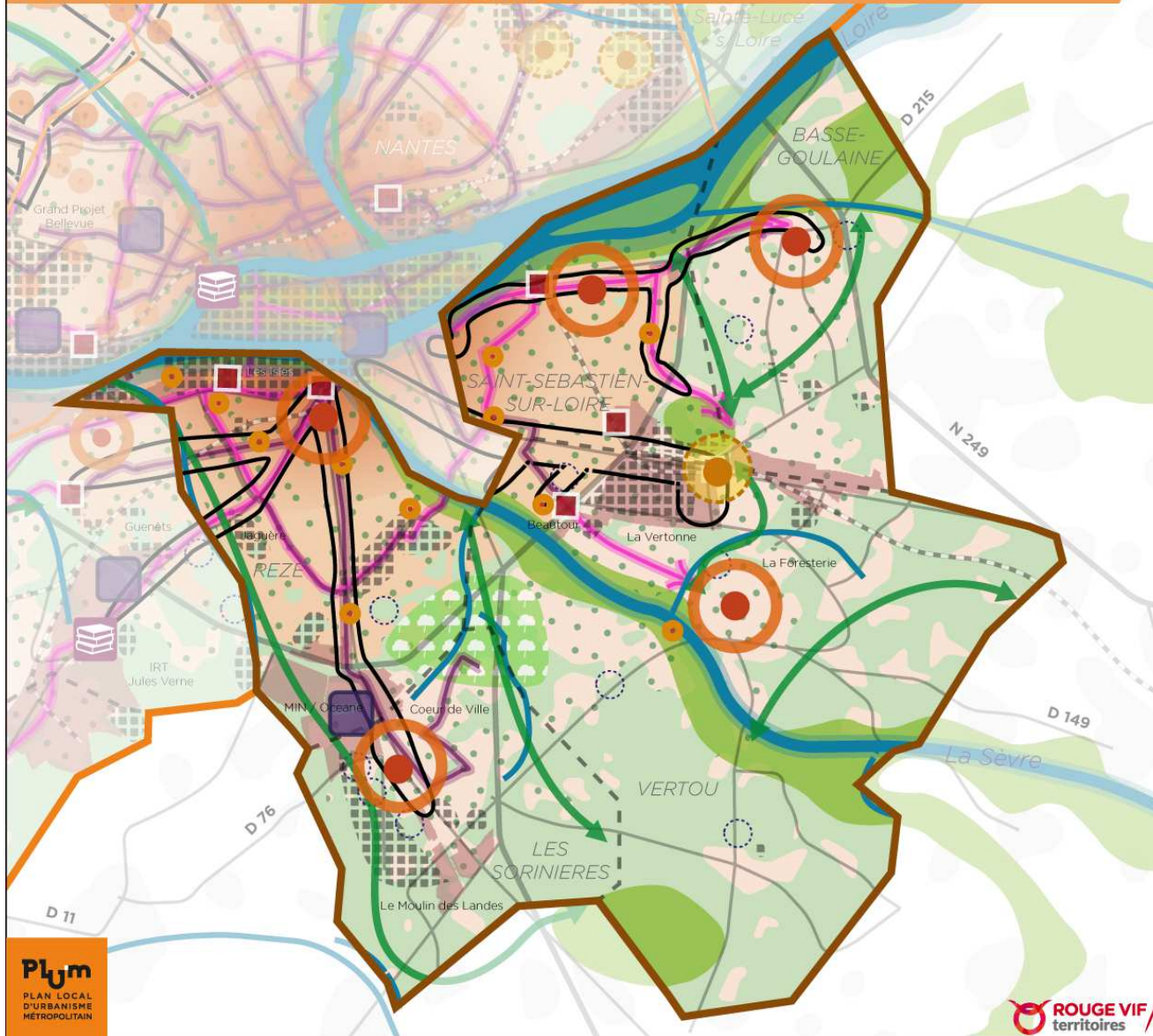
**OBJECTIFS DU POLE**  
**HORIZON 2030**

390 à 431 logements à produire par an  
5 500 à 6 500 emplois à créer d'ici 2030  
Dont 2 700 emplois liés aux grands projets



# SPATIALISATION DU PROJET MÉTROPOLITAIN À L'HORIZON 2030

## Territoire Loire Sèvre et Vignoble



### Dessiner la métropole dans son jardin

- Valoriser les cours d'eau
- Protéger et développer les espaces agricoles, naturels et forestiers
- Préserver et restaurer les réservoirs de biodiversité
- Préserver et restaurer les corridors écologiques
- Accompagner les projets de forêt urbaine
- Développer la nature en ville

### Rendre possible la mise en oeuvre des projets économiques d'envergure métropolitaine porteurs d'emplois

- Assurer la réalisation des grands projets structurants
- Inscrire les sites universitaires dans la dynamique métropolitaine
- Renforcer les sites d'activités existants dont le socle industriel et logistique

### Organiser la métropole rapprochée

#### Développer une métropole compacte, mixte et active

Prioriser le développement et le renouvellement urbain dans les centralités

- Renforcer les centralités communales et centralités de quartiers
- Accompagner l'émergence de nouvelles centralités communales et de quartier

Prioriser le développement et le renouvellement urbain dans les corridors des axes de mobilités structurants

Accompagner la dynamique urbaine

- Projets de renouvellement, projets en cours et zones d'extension
- Anticiper les besoins futurs

#### Organiser un réseau maillé pour toutes les mobilités

- Conforter le réseau de transports collectifs existants
- Développer le réseau de transports collectifs structurants
- Valoriser les pôles d'échanges multimodaux support de développement urbain
- Compléter le réseau de voiries
- Développer le réseau des itinéraires piétons et vélos



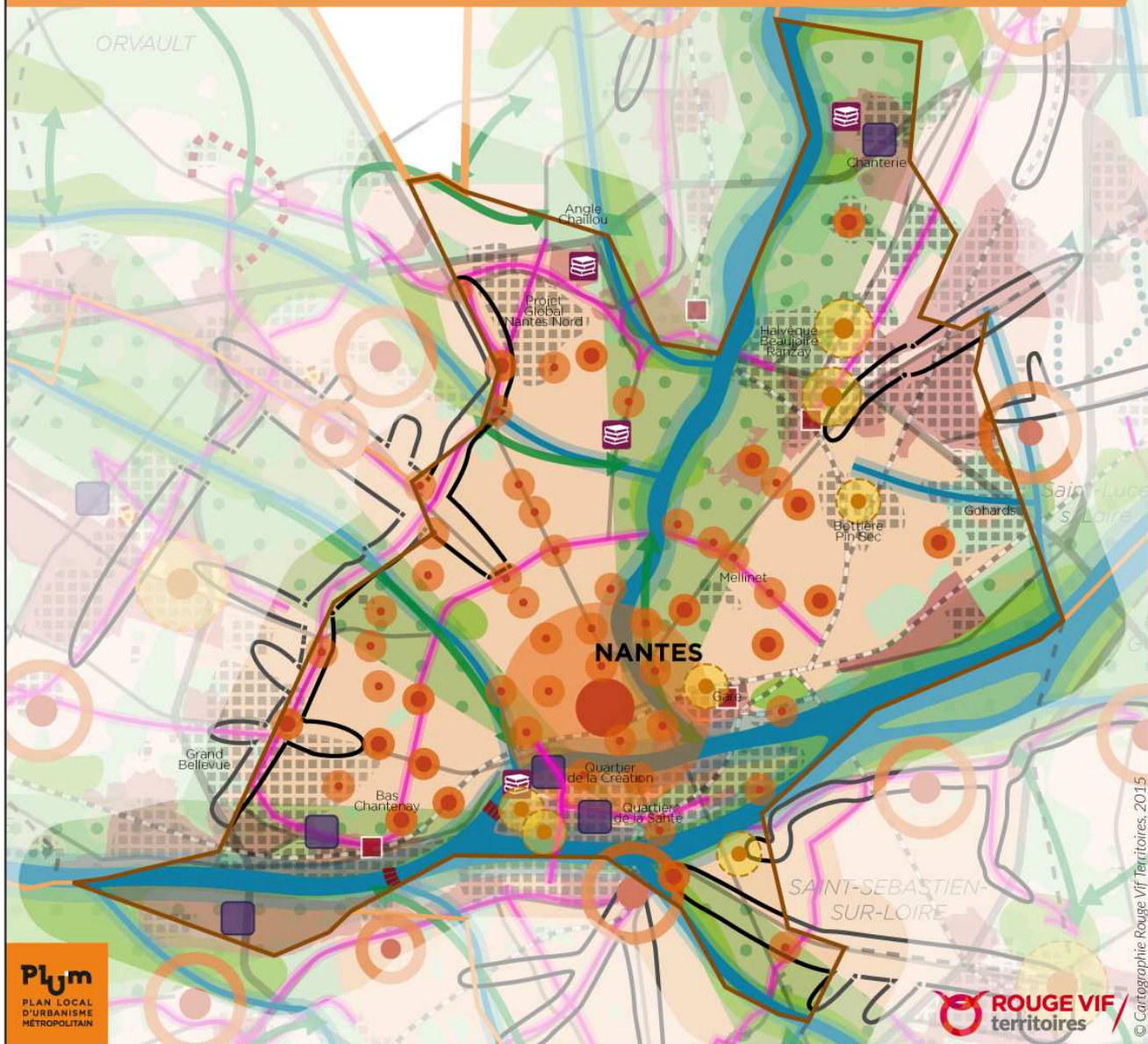
**OBJECTIFS DU POLE**  
**HORIZON 2030**

**830 à 859 logements à produire par an**  
**6 500 à 7 500 emplois à créer d'ici 2030**  
**dont 800 emplois liés aux grands projets**



# SPATIALISATION DU PROJET MÉTROPOLITAIN À L'HORIZON 2030

## Ville de Nantes



### Dessiner la métropole dans son jardin

- Valoriser les cours d'eau
- Protéger et développer les espaces agricoles, naturels et forestiers
- Préserver et restaurer les réservoirs de biodiversité
- Préserver et restaurer les corridors écologiques
- Accompagner les projets de forêt urbaine
- Développer la nature en ville  
Etoile Verte

### Rendre possible la mise en oeuvre des projets économiques d'envergure métropolitaine porteurs d'emplois

- Assurer la réalisation des grands projets structurants
- Inscrire les sites universitaires dans la dynamique métropolitaine
- Renforcer les sites d'activités existants dont le socle industriel et logistique

### Organiser la métropole rapprochée

#### Développer une métropole compacte, mixte et active

Prioriser le développement et le renouvellement urbain dans les centralités

- Centralités émergentes
- Centralités existantes à renforcer
- Centralités existantes à conforter

Prioriser le développement et le renouvellement urbain dans les corridors des axes de mobilités structurants

Accompagner la dynamique urbaine

Projets de renouvellement, projets en cours et zones d'extension

#### Organiser un réseau maillé pour toutes les mobilités

- Développer le réseau de transports collectifs structurants
- Valoriser les pôles d'échanges multimodaux support de développement urbain
- Développer le réseau des itinéraires piétons et vélos
- Principe de franchissement

**3 000 à 3 100 logements à produire par an**  
**25 000 à 32 000 emplois à créer d'ici 2030**  
**dont 6 500 emplois liés aux grands projets**

## **2ème partie**

# **Les Orientations d'Aménagement et de Programmation envisagées**



## Elaboration d'Orientations d'Aménagement et de Programmation thématiques

Pour **approfondir les orientations générales du PADD**, 3 types d'orientations d'aménagement et de programmation -OAP- sont envisagées :

### - OAP trame verte et bleue - paysage (à valider)

Elle se décline à l'échelle des 6 territoires (5 pôles et Nantes) et décrit notamment comment les réservoirs, corridors de biodiversité et la nature en ville constituent aussi le support du maillage des circulations douces et l'accès aux rives des cours d'eau.

- **OAP Loire** : proposition issue du Grand Débat Loire et retenue au titre des 30 engagements de la métropole. Elles prennent le relais des OAP TVB paysage sur les rives de la Loire (amont -centre - aval) et décrivent comment la Loire constitue le fil directeur des projets qui s'y mettent en œuvre, sur la base des 4 grands thèmes du débat Loire.

### - OAP transition énergétique (à valider)

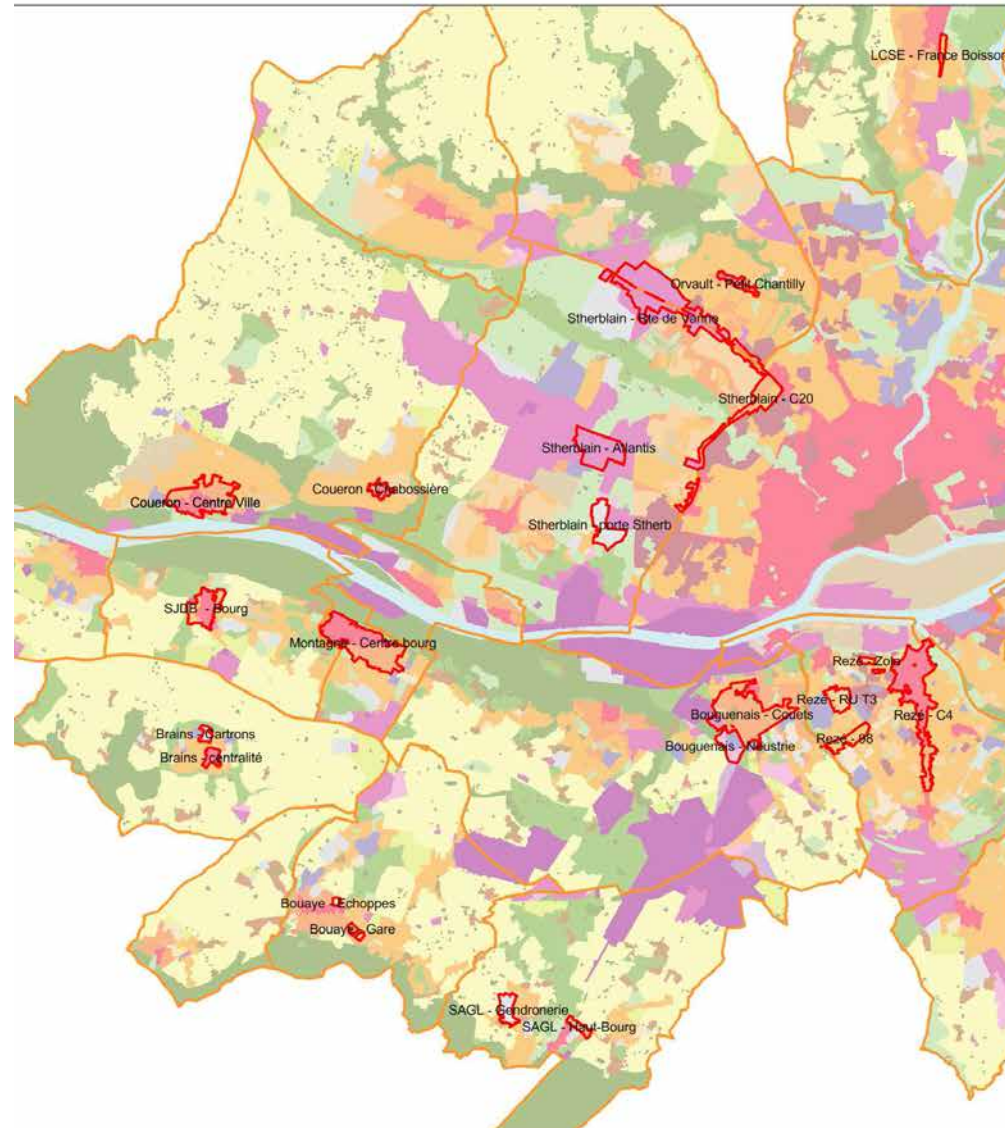
Elle décline les orientations générales du PADD sur cette thématique et décrit comment les projets doivent prendre en compte cette dimension, en particulier dans le champ des énergies renouvelables.

## Elaboration d'Orientations d'Aménagement et de Programmation - sectorielles

Certains secteurs à enjeux (renouvellement urbain, extensions urbaines) font l'objet d'études urbaines, qui seront traduites par des OAP dans le PLUm

Objectifs : Organiser leur développement, en encadrant certains aspects (forme urbaine, accès, stationnement, typologies de logements, végétalisation,.. ) pour répondre aux besoins et respecter les spécificités locales

*Extrait de la carte des sites d'études urbaines (provisoire)*



## **3ème partie**

# **Les grands principes de la participation citoyenne phase réglementaire**



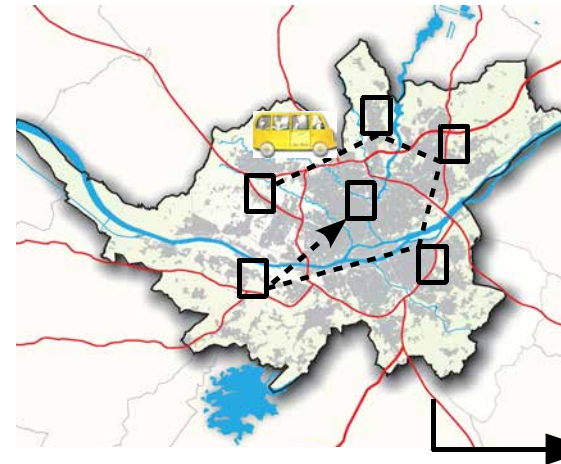
# La participation citoyenne phase réglementaire

**Juin-mi juillet 2016**

**L'esprit de la règle**

Réflexion et appropriation des objectifs à donner à la règle d'urbanisme : partage du cahier de références et d'illustrations

- visites de sites répartis sur la métropole
- illustrant les principaux thèmes à traiter dans la phase réglementaire
- représentatifs des diversités territoriales



Carnet de voyage commenté/annoté durant les visites



**Automne 2016**

**L'application de la règle au territoire**

Enrichissement du cahier de références sur la base des carnets de voyage  
+ Application sur le territoire des types de tissu identifiés

Réflexion sur un pré zonage à l'échelle du pôle



**1<sup>er</sup> trimestre 2017**

**24 réunions publiques communales animées par RVT pour tous les habitants**  
**Les OAP + le règlement métropolitain + le cahier communal**  
**(application contextualisée de la règle)**